

Le 25 février 2021

SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS – PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES

Veillez consulter le site web de la municipalité concernant les procédures pour la période de question des séances du conseil.

OFFRE D'EMPLOI – AIDE À LA VOIRIE – DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

La municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois est à la recherche d'une personne pour répondre aux divers besoins d'aide à la voirie. La personne recherchée devra avoir une autonomie, bon esprit d'équipe, discrétion, éthique professionnelle quant aux services aux citoyens.

Description détaillée :

- Détenir un permis de conduire.
- Assistance dans diverses tâches que lui confie son supérieur immédiat ou visant à répondre aux attentes particulières pouvant lui être signifiées par ce dernier.
- Effectuer l'entretien des parcs et coupe de gazon, entretien paysager, peinture, etc.
- Aider à exécuter des tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, fossés, ponceaux, signalisation, déneigement, éclairage public.
- Aider à l'entretien de l'ensemble du réseau d'égouts.

Salaire à discuter.

Horaire de travail : 26 heures/semaines du lundi au jeudi de 9h à 16 :30.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} mai 2021.

Veillez noter que seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi. La date limite pour disposer votre Curriculum Vitae est le 1^{er} avril 2021. Faire parvenir votre Curriculum Vitae :

Par courriel à stetienne@videotron.ca ou Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, 489, chemin Saint-Louis, Saint-Étienne-de-Beauharnois (Québec) J0S 1S0 à l'attention de Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière.

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA) - DES RATÉS INFORMATIQUES PRÉOCCUPANTS!

Le MAPAQ semble rencontrer d'importantes problématiques informatiques. Pour l'instant, le ministère n'est pas en mesure de fournir des réponses précises concernant la solutions envisagées et l'échéancier de déploiement de celles-ci.

Pour toutes autres questions concernant la diminution du pourcentage du remboursement jusqu'à la non-application du crédit de taxes agricoles sur votre compte de taxes, veuillez communiquer avec le MAPAQ au : 1-866-822-2140 - programme de crédit de taxes.



LINGETTES

Un rappel concernant les lingettes. S'il vous plaît ne pas jeter les lingettes dans les toilettes puisque cela peut bloquer les canalisations et endommager les pompes. Nous vous informons qu'aucune lingette (même biodégradable) ne devrait être jetée dans les toilettes. Nous vous demandons une attention spéciale dans le secteur Cazalais et Daoust.



BOÎTES POSTALES

Nous vous demandons de ne pas laisser vos journaux entre les boîtes postales car le vent les transportent dans les chemins. Merci de votre collaboration.

POMPE D'ASSÈCHEMENT

En cette période de l'année, nous vous demandons de vous assurer du bon fonctionnement de votre pompe d'assèchement (sump pump) et nous vous suggérons pour une meilleure tranquillité d'esprit, l'installation d'une deuxième pompe, qui pourrait être à batterie, compte tenu que nous manquons à l'occasion de l'électricité.

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière